

**Tableau 1.2.15 Incidence du cancer de la prostate (code 185 de la CIM-9), taux normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants et intervalle de confiance, selon le sexe, Canada, provinces, territoires et régions socio-sanitaires, 1995**

Incidence du cancer de la prostate	Hommes		
	Taux par 100 000	Intervalle de confiance 95 %	
		Inférieure	Supérieure
0 Canada	116,3	115,2	117,4
10 Terre-Neuve	85,1	78,3	91,9
11 Île-du-Prince-Édouard	153,6	136,3	170,9
12 Nouvelle-Écosse	122,5	116,5	128,4
1201 Zone 1	105,8	92,5	119,1
1202 Zone 2	119,2	100,3	138,1
1203 Zone 3	119,3	102,9	135,6
1204 Zone 4	120,5	103,4	137,5
1205 Zone 5	140,6	124,8	156,5
1206 Zone 6	119,2	108,6	129,7
13 Nouveau-Brunswick	139,2	132,1	146,4
24 Québec	100,3	98,2	102,3
2401 Région du Bas-Saint-Laurent	104,2	93,0	115,4
2402 Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	112,5	100,7	124,2
2403 Région de Québec	77,9	71,8	84,1
2404 Région de la Mauricie et Centre-du-Québec	107,4	99,7	115,2
2405 Région de l'Estrie	112,7	102,2	123,3
2406 Région de Montréal-Centre	91,3	87,7	95,0
2407 Région de l'Outaouais	98,6	87,1	110,1
2408 Région de l'Abitibi-Témiscamingue	105,1	89,6	120,7
2409 Région de la Côte-Nord	88,0	68,5	107,5
2410 Région du Nord-du-Québec	--	--	--
2411 Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	111,1	95,0	127,2
2412 Région de la Chaudière-Appalaches	88,3	79,9	96,6
2413 Région de Laval	92,4	82,9	102,0
2414 Région de Lanaudière	94,9	85,2	104,6
2415 Région des Laurentides	127,6	117,4	137,9
2416 Région de la Montérégie	110,8	105,2	116,4
2417 Région du Nunavik	--	--	--
2418 Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James	--	--	--
35 Ontario	116,4	114,6	118,1
46 Manitoba	136,9	131,3	142,5
4610 Winnipeg	130,7	123,2	138,2
4615 Brandon	143,3	116,1	170,5
4620 North Eastman	140,0	110,5	169,4
4625 South Eastman	145,9	116,5	175,3
4630 Interlake	137,7	116,7	158,7
4640 Central	116,6	99,4	133,8
4650 Marquette	156,3	129,4	183,2
4655 South Westman	155,8	127,4	184,2
4660 Parkland	153,5	129,1	177,8
4670 Norman	188,1	132,9	243,3
4680, 4690 Burntwood et Churchill	133,9	79,2	188,6
4680 Burntwood	--	--	--
4690 Churchill	--	--	--
47 Saskatchewan	121,0	115,7	126,3
48 Alberta	125,2	121,3	129,2
59 Colombie-Britannique	129,1	126,1	132,1
6001 Territoire du Yukon	110,5	61,1	159,9
6101 Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut	21,9	3,9	39,9
6201 Nunavut	--	--	--

**Tableau 1.2.15 Incidence du cancer de la prostate (code 185 de la CIM-9), taux normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants et intervalle de confiance, selon le sexe, Canada, provinces, territoires et régions socio-sanitaires, 1995**

1. Sources des données : Statistique Canada, Base de données du Registre canadien du cancer et Division de la démographie (estimations de la population)

2. Classification internationale des maladies (CIM-9).

3. L'incidence du cancer se rapporte aux nouveaux sièges primaires des tumeurs malignes.

4. Les taux d'incidence du cancer sont normalisés selon l'âge par la méthode directe et d'après la structure démographique du Recensement du Canada de 1991. L'utilisation d'estimations démographiques correspondant à une population type permet de calculer des taux d'incidence dont la comparaison est plus significative, car les taux ainsi obtenus sont corrigés pour la variation de la structure par âge de la population au fil du temps ainsi que d'une région à l'autre.

5. Les régions socio-sanitaires sont définies par les gouvernements provinciaux comme étant les secteurs de responsabilité des conseils régionaux de santé (établis aux termes de la loi), ou encore comme des régions intéressant les autorités sanitaires.

6. Les données sur l'incidence du cancer présentées ici se fondent sur trois années de renseignements (par exemple, 1994 à 1996), une moyenne étant établie relativement à l'estimation de la population de 1995. La période de référence associée à ces données reflète le point moyen de la période de trois ans dont on fait la moyenne (par exemple, 1995).

7. Les intervalles de confiance associés aux taux normalisés selon l'âge de l'incidence du cancer ont été calculés selon la méthode de Spiegelman, dont voici la référence : M. Spiegelman, « Introduction to Demography », Revised edition, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1968, p.113 formule 4.29.

8. L'intervalle de confiance (IC) de 95 % témoigne du degré de variabilité d'un taux. La variabilité des taux présentés est d'autant plus forte que l'intervalle de confiance est grand; aussi faut-il interpréter et comparer ces taux avec prudence.

9. Certains taux normalisés selon l'âge n'ont pas été divulgués (-) en raison du très petit nombre d'observations et de l'extrême variabilité qu'on leur associe.

10. À l'Île-du-Prince-Édouard, les deux régions socio-sanitaires divisent la province selon une entité « rurale » et une entité « urbaine ». La province a délimité des régions socio-sanitaires pour les seuls besoins statistiques.

11. En Nouvelle-Écosse, les régions sont appelées des « zones » et correspondent aux limites administratives des régions socio-sanitaires de la province.

12. En Ontario, les unités de santé publique gèrent les programmes de promotion de la santé et de prévention de la maladie, tandis que les conseils régionaux de santé sont des organismes consultatifs de planification en matière de santé.

13. Compte tenu de la faible population de la région socio-sanitaire de Churchill (région 4690) au Manitoba (1 110 habitants en 1996), les données de l'état civil relatives à la région socio-sanitaire numéro 4680 (Burntwood) sont présentées sous forme d'un agrégat des régions de Burntwood et Churchill.

14. En Saskatchewan, des « zones de services » ont été créées en regroupant les 33 districts de santé.

15. Les données sur l'incidence du cancer concernant les régions socio-sanitaires ont été supprimées à la demande des registres du cancer des provinces suivantes : Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, l'Alberta, et la Colombie-Britannique.

16. Les données sur l'incidence du cancer concernant les trois régions socio-sanitaires du nord du Québec (2410 Région du Nord-du-Québec, 2417 Région du Nunavik et 2418 Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James) ont été supprimées à la demande du Fichier des tumeurs du Québec.

17. Environ 7 % des enregistrements de l'Ontario sur l'incidence du cancer pour cette période de 3 ans n'ont pu être reliés à une région socio-sanitaire. Les données sur l'incidence du cancer pour l'Ontario ne sont donc publiées qu'à l'échelle provinciale.

18. Tableau CANSIM numéro 01030003.

**Tableau 1.2.15 Incidence du cancer de la prostate (code 185 de la CIM-9), taux normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants et intervalle de confiance, selon le sexe, Canada, provinces, territoires et régions socio-sanitaires, 1995**



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada



Institut canadien  
d'information sur la santé  
Canadian Institute  
for Health Information

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

© Institut canadien d'information sur la santé

Le contenu de cette publication peut être reproduit en totalité ou en partie, pourvu que ce soit à des fins non commerciales et que les sources soient clairement identifiées.